

LISTE DES STRUCTURES BAC PRO ASSP option domicile

LIEUX		SECONDE (6 semaines)		PREMIERE /TERMINALE (16 semaines dont 10 à domicile)			
TYPES	Structures	PFMP 1	PFMP2	PFMP3	PFMP 4-5-6 (domicile)		
		Toutes structures sauf domicile, eta. santé et école élémentaire	Toutes structures sauf domicile, eta. santé et école élémentaire avec service des repas et l'aide au repas	Toutes structures permettant de développer des compétences en lien avec le diplôme	Structures d'aide à domicile	Structures d'aide à domicile	Structures d'aide à domicile
		Sous Réserve que les activités de la structure permettent l'évaluation des compétences et savoirs ciblés dans la définition de l'épreuve					
		Non Evaluée	EP1 BEP	Non Evaluée	E13	E31	E33
Domicile	ASSOCIATIONS OU ENTREPRISE D AIDE A DOMICILE			X	X	X	X
	CCAS (service d'aide à domicile)			X	X	X	X
	FOYERS DE VIE (si privé)			X	X	X	X
	Appartement thérapeutique type CANTOU	X	X	X	X	X	X
	SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (si tutrice AS ou AMP)			X			
	SESSAD			X	X	X	X
ASSISTANTS FAMILIAUX (ASE)			X	X	X	X	
Accueil petite enfance	ECOLE MATERNELLES	x	x				
	ECOLE MATERNELLES (si restauration) + ALSH	X	X (à négocier horaires) Double convention	X			
	LUDOTHEQUE	x		X			
	CRECHES FAMILIALES si regroupement, RAM par exemple*	X	X	X			
	CRECHES COLLECTIVES	X	X	X			
	HALTES GARDERIES	X	X (si service repas)	X			
Accueil Handicap	PMI	X		X			
	ESAT	X	X	X			
	IME	X	X	X			
	IMPRO	X	X	X			
Accueil personne âgées	MAS	X	X	X			
	FOYERS DE VIE (si collectifs)	X	X	X			
	MAISONS DE RETRAITE	X	X	X			
	FOYERS LOGEMENTS	X	X (si repas collectif)	X	X	X	X
sséments de	EHPAD DONT CANTOU	X	X	X			
	CENTRES DE REEDUCATION ET READAPTATION / CENTRES DE SOINS DE SUITE /SERVICES GERIATRIQUES			X			

* (si présence chez une assistante maternelle : 1 jour/ semaine maximum)

LISTE DES STRUCTURES BAC PRO ASSP option structure

Lieux		SECONDE 6 semaines		PREMIERE /TERMINALE (16 semaines dont 10 auprès d'adultes non autonomes)			
		PFMP 1	PFMP2	PFMP3	PFMP 4-5-6 : 12 dernières semaines au moins		
Types	Structures	Toutes structures sauf domicile, établissement de santé et école élémentaire	Toutes structures sauf domicile, éta. santé et école élémentaire avec service des repas et l'aide au repas	Toutes structures	Toutes structure ayant des projets d'accompagnement	Toutes structures soins hygiène auprès d'adultes non autonomes	Toutes structures ayant un projet d'animation ou activités collectives
		Sous Réserve que les activités de la structure permettent l'évaluation des compétences et savoirs ciblés dans la définition de l'épreuve					
		Non évaluée	EP1 BEP	Non évaluée	E13	E31	E32
Accueil petite enfance	ECOLES MATERNELLES	X	X				
	ECOLES MATERNELLES (si restauration) + ALSH	X	X	X			
	ECOLES MATERNELLES / ELEMENTAIRES avec AVS			X	X		
	LUDOTHEQUE	X		X			X
	FOYER DE L'ENFANCE / POUPONNIERE	X	X	X	X		X
	CRECHES COLLECTIVES	X	X	X			X
	PMI	X		X			
Accueil Handicap	HALTES GARDERIES	X	X (si service repas)	X			X
	ESAT	X		X	X		
	IME	X	X	X	X		X
	IMPRO	X	X	X	X		X
	MAS	X	X	X	X	X	X
	FOYERS DE VIE (si collectif)	X	X	X	X	X	X
	MAISONS DE RETRAITE	X	X	X	X	X	X
Accueil personnes âgées	FOYERS LOGEMENTS	X	X (si repas collectif)	X			X
	FOYER CLUB PERSONNES AGEES	X		X			X
	EHPAD dont CANTOU	X	X	X	X	X	X
	HOPITAUX / CLINIQUES dont services gériatriques			X	X	X	
	SERVICES PEDIATRIQUES			X	X		X
Etablissements de santé	CENTRES DE REEDUCATION ET READAPTATION			X	X	X si adultes	
	CENTRES DE SOINS DE SUITE			X	X	X	X
	ACCUEIL DE JOUR - STRUCTURE ET SERVICE D'ACCUEIL TEMPORAIRE	X	X	X	X	X	X

ANNEE 2012-2013

Place de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs sans hébergement dans les PFMP du bac pro ASSP

SECONDE		1 ^{ère}	T ^{ale}			
6 semaines Ou 2 x 3 semaines		← 10 semaines sur 16 semaines auprès de personnes adultes non autonomes →				
			12 dernières semaines supports d'épreuves, en structures médicosociales Les épreuves E13, E31, E32 s'appuient sur des PFMP de 4 semaines minimum			
EP1 du BEP DI (service et aide aux repas) sur 3 dernières semaines			Au minimum 8 semaines			
Lieux	PFMP 1	PFMP 2	PFMP 3	PFMP 4	PFMP 5	PFMP 6
Crèche	oui	oui	Oui mais dans ce cas, les trois autres PFMP seront en structures pour adultes non autonomes	Possibilité sur 4 semaines pour évaluation E32		
ALSH : accueil périscolaire (matin et soir) + cantine + réunions équipes d'animation	oui	oui		Possibilité, à titre exceptionnel pour l'année 2012-2013, sur 4 semaines pour évaluation E32		
Ecole maternelle + ALSH	oui	oui				
Ecole maternelle seule	oui	oui	non	non		
Ecole maternelle/élémentaire + AVS	non		Oui mais retire la possibilité d'évaluer E13 puisque les autres PFMP devront être en structure pour adultes non autonomes	Oui pour évaluation E13		

Pour la répartition des PFMP sur les trois années voir guide « ressources pour l'enseignement p20.(En ligne sur le site SBSSA http://sbssa.ac-creteil.fr/spip/IMG/Ressources_pour_lenseignement_en_bac_pro_ASSP_VF_2_du_24_octobre_2011_%283%29.pdf)